



Grand Arras 2040

Plan Local d'Urbanisme Intercommunal

Réunion bassin de vie Cojeul

22/11/24 – Boisleux-au-Mont – Salle des fêtes

COMPTE RENDU



Introduction

La Communauté Urbaine d'Arras lance une démarche de révision de son Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi). L'ambition de la CUA est d'associer les habitants et usagers du territoire, afin de construire un projet recueillant l'adhésion du plus grand nombre.

Dans ce cadre, 6 réunions ont lieu dans chacun des bassins de vie de la Communauté Urbaine d'Arras, afin d'aborder les sujets spécifiques à chaque bassin de vie du territoire.

La troisième de ces réunions s'est déroulée dans le bassin de vie Cojeul, le 22 novembre 2024, de 18h à 20h, à Boisieux-au-Mont, en présence de Frédéric Leturque, Président de la Communauté Urbaine d'Arras.

Ce compte-rendu restitue les échanges survenus lors de ce troisième atelier.

La réunion s'est déroulée en quatre temps :

- Une introduction du Président de la Communauté Urbaine.
- Un temps de présentation du projet et de ses objectifs.
- Un temps collaboratif, pendant lequel les participants ont été invités à prendre part à la réalisation d'une fresque de leur territoire. Ils ont ensuite été amenés à identifier les problématiques et les atouts du bassin de vie Cojeul ainsi que les défis à relever sur le territoire de la CUA à l'horizon 2040.
- Un temps de restitution du travail collaboratif au cours duquel les participants ont partagé les problématiques, atouts et défis qu'ils avaient identifiés.

La majorité des participants à cette réunion étaient des habitants du bassin de vie Cojeul.

Restitution du temps collaboratif

Le temps de travail collaboratif avait pour objectif de sensibiliser les habitants aux enjeux du projet et du territoire afin de leur permettre de s'emparer pleinement du sujet et de s'exprimer sur leurs perceptions du territoire. En sous-groupes de 6 à 8 personnes, ils ont commencé par réaliser une fresque du territoire, qui leur a permis de découvrir, ou redécouvrir, plusieurs données factuelles sur la Communauté Urbaine d'Arras à travers des lots de cartes.

Dans un second temps, ils ont été amenés à identifier parmi les cartes, celles qui représentaient des problématiques du territoire, et celles qui constituaient au contraire des atouts.

Enfin, les participants ont identifié les principaux enjeux à relever sur le territoire à l'horizon 2040.

Une cinquantaine de personnes étaient présentes.

Les problématiques liées au bassin de vie

Différentes problématiques ont été identifiées lors du travail collaboratif.

— Concernant la ressource en eau :

La remontée des nappes phréatiques, le ruissellement et l'érosion, ainsi que les inondations dues au débordement du Cojeul et les coulées de boues ont été identifiées comme étant des problématiques du territoire. Un point d'attention est porté sur l'arrosage des terres.

— Concernant l'usage de la voiture :

« Le stationnement est une problématique. »

L'intensification de l'usage de la voiture et la difficulté à se passer de l'automobile sont soulignées par les participants. Certains relèvent également des soucis liés à la sécurité routière et au stationnement des véhicules.

— Concernant le dynamisme économique :

Les participants regrettent le « manque de dynamisme économique » du territoire, la perte de petits commerces de proximité et des métiers de l'artisanat.

« Il manque des commerces de proximité : café, boulangerie... »

— Concernant les terrains :

Certains soulignent la perte de la valeur des terrains, en raison du risque de classement comme zones agricoles non-constructibles.

— Concernant les services :

Un point de vigilance est porté par les participants sur le manque de médecins sur le territoire :

« Il y a des départs de médecins non remplacés : trois à Bucquoy, deux à Boiry et un bientôt à Mercatel. »

Certains rappellent le besoin de renforcer l'offre de services à la personne. Enfin, un groupe relève la suppression de la déchetterie.

Il est déploré un manque de vie associative et de services publics.

— Concernant l'activité industrielle :

La proximité de l'usine et les nuisances sonores générées par le transport de marchandises lié à l'activité de l'usine sont considérées comme une problématique du territoire. Le flux de camion lié à l'activité de l'usine génère une forte pollution.

— Concernant les transports en commun :

Un groupe considère que l'information sur les horaires des transports en commun (bus, train, TAD, ...) est insuffisante.

— Concernant les espaces naturels et la biodiversité :

Quelques participants estiment que les espaces naturels dans le bassin de vie sont insuffisants. Un groupe émet un point de vigilance quant à l'atteinte à la biodiversité.

— Concernant la démographie :

Certains groupent craignent une baisse démographique sur le territoire :

« On perd des habitants s'il n'y a plus de terrains à bâtir dans la commune. »

« Les écoles vont fermer, s'il n'y a plus de nouveaux habitants. »

Les atouts du bassin de vie

— Concernant la production d'énergie et les énergies renouvelables :

L'énergie produite par l'usine est vue comme un atout pour le réseau de chaleur : celle-ci pourrait être utilisée pour chauffer les habitations du territoire. Les énergies renouvelables sur le bassin de vie sont également considérées comme un atout. Cependant, les éoliennes font débat :

Les éoliennes, ça suffit. »

« Dans les 15 communes, il y a 6 éoliennes. Aujourd'hui on ne peut pas dire qu'on est en saturation, la saturation est due aux communes d'à côté, à la frontière. Une charte a été écrite au sein de la

communauté, qui intègre les potentielles éoliennes à venir. »

« *L'éolien n'est pas l'équivalent du solaire, qui n'est pas l'équivalisation de la méthanisation. La méthanisation engendre des transports. Le méthane, c'est CH₄, donc c'est carboné. »*

Un participant affirme que la question des énergies renouvelables doit être pensée dans sa globalité : le territoire doit opérer un mix énergétique, et ne pas recourir à un seul type d'énergie.

— **Concernant les ressources :**

Le bassin de vie est riche en ressources, notamment en eau. La rivière du Cojeul doit être valorisée.

— **Concernant l'agriculture et les espaces naturels :**

Le bassin de vie est auto-suffisant d'un point de vue alimentaire. Les vastes espaces agricoles, ainsi que la sécurité alimentaire constituent un véritable atout :

« *Les espaces agricoles peuvent vraiment être un atout, pour permettre une diversité plus importante de la production et pas seulement être sur un modèle intensif. Ils peuvent aussi servir à recréer plus d'emploi. »*

« *La réserve ornithologique et le bassin de la sucrerie sont à conserver et à développer. »*

Les participants soulignent également l'absence de friches industrielles.

— **Concernant les transports en commun et les mobilités :**

Les participants saluent l'amélioration du réseau de transports en commun, notamment « les bus qui passent dans les villages ». La gare de Boisieux est un avantage du bassin de vie, qui mériterait d'être davantage fréquentée par les habitants. Enfin, le positionnement de ce dernier est favorable par rapport aux infrastructures routières.

— **Concernant les commerces et les services :**

Les zones commerciales sur le bassin de vie sont satisfaisantes pour les participants. Ils évoquent également les écoles avec garderie, ainsi que la maison médicale.

— **Concernant la qualité de l'air :**

Les participants considèrent que « l'absence de pollution » sur le bassin de vie est un atout.

— **Concernant la localisation du bassin de vie :**

La proximité du bassin de vie avec la ville constitue un atout.

Les enjeux et défis du bassin de vie

— **Concernant les services :**

Les participants souhaitent un développement de la vie associative et des services publics. Ils soulignent le besoin de faire face au manque de médecins.

— **Concernant l'attractivité économique :**

Il est important de développer l'attractivité économique et touristique du territoire. Il faut également développer les circuits courts.

— **Concernant les énergies renouvelables :**

« L'empreinte carbone est à diminuer grâce aux énergies renouvelables (photovoltaïque et géothermie). »

— **Concernant l'agriculture et les ressources :**

Le besoin d'entretenir les cours d'eau (notamment le Petit Cojeul), ainsi que d'économiser les ressources est ressorti. Il est également suggéré d'étendre le réseau d'assainissement.

« Economiser nos ressources via la sobriété, la production renouvelable. »

— **Concernant les mobilités :**

La question des mobilités douces est un défi pour le territoire : il est essentiel de pouvoir rejoindre Arras à vélo, depuis les différentes communes. Un participant regrette un taux de fréquentation bas en gare de Boisleux :

« Plus d'information sur les horaires des transports en commun. Il y a la gare, mais très peu de personnes prennent le train, pourtant il passe 4 fois par jour. L'enjeu n'est pas

d'augmenter la fréquence des trains, parce que c'est des horaires matin-midi-soir, mais de mieux communiquer sur les horaires. »

— **Concernant la démographie :**

Un point d'attention est porté à l'accueil de nouveaux habitants sur le territoire. Il est également important de permettre aux jeunes couples de continuer à vivre dans les villages, ou de s'y installer, et d'éviter ainsi le vieillissement de la population. L'attractivité économique et touristique est à conserver, voire à étendre.

« *Il est nécessaire d'accueillir les nouveaux arrivants en leur proposant une qualité de vie qui répond à leurs besoins : médical, culture, liaisons douces... »*

— **Concernant le dynamisme de la commune :**

Il est souhaité que la commune soit davantage animée. Cela concerne la vie associative, la culture du bénévolat, le maintien des services publics, des moyens humains et financiers.

— **Concernant le logement :**

Les participants souhaitent voir davantage de logements locatifs en milieu rural.

— **Concernant les phénomènes naturels :**

Il est préconisé de prévoir des bassins de rétention des eaux pluviales, de travailler avec les agriculteurs pour éviter les coulées de boues (haies, plantations...), de gérer les problématiques d'inondations, notamment du Cojeul. De manière générale, les participants souhaitent développer et conserver les espaces naturels.



